

Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1.

Débitrice: **Cabinet médical du Cormanon Centre SA**,
Rue du Centre 12, 1752 Villars-sur-Glâne
2.

Déclaration de faillite: 02.11.2009
3.

Suspension de faillite: 02.12.2009
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 21.12.2009
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00
Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: Gestion financière et administrative d'établissements médico-dentaires; exploitation d'établissements médico-dentaires et offre de tous services dans les domaines médico-dentaire et paramédical, ainsi que les soins ambulatoires (réf. sect. 1)

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut
1700 Fribourg

00431751